

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE SERMERIEU

Consultation de deux dossiers de demande d'enregistrement présentés par la société TPLRA

NATURE DES DEUX PROJETS ET IMPLANTATION :

- exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) : lieux-dits : « Combe Noire » et « Chanoz » sur la commune de Sermérieu parcelles section AB n° 127, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 21, 129, 116, 23, 123, 125, 26, 28, 29, 119 et 31.
- exploitation d'une plateforme de transit, tri, recyclage de matériaux minéraux : lieu-dit « Combe Noire » à Sermérieu, parcelles section AB n°10, 11, 19p, 20p et 21p.

DATE D'OUVERTURE DE LA CONSULTATION DU DOSSIER : Mardi 22 septembre 2020 à 13h30

DATE DE CLÔTURE DE LA CONSULTATION DU DOSSIER : Mercredi 21 octobre 2020 à 12h

CONSULTATION DES DOSSIERS, pendant toute la durée de la consultation unique du public :

- **en mairie de Sermérieu**, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci, soit :
 - Mardi, Jeudi et Vendredi de 13h30 à 17h30
 - Mercredi de 8h à 12h
 - Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois soit les 3 et 17 octobre 2020 de 9h à 12h
- **sur le site internet des services de l'État en Isère** : www.isere.gouv.fr

Pendant toute la durée de la consultation unique des deux dossiers, toute personne intéressée pourra formuler ses observations :

- sur les deux registres de consultation du public déposés en mairie de Sermérieu,
- par lettre adressée à la direction départementale de la protection des populations (DDPP) – service installations classées – 22 avenue Doyen Louis Weil – CS 6 – 38028 GRENOBLE CEDEX 1,
- par voie électronique en envoyant un courriel à : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr, avant le mercredi 21 octobre 2020 à 12h.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont deux arrêtés d'enregistrement assortis de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières, ou un ou deux arrêtés de refus. L'autorité compétente pour prendre les décisions est le Préfet de l'Isère.